

COLLOQUE
NATIONAL

2023

Graphisme : Martine Fohu - Photo : © Pixabay - Avril 2023

JEUDI 27 AVRIL 2023

9 h 00 > 16 h 00

80 rue de Reuilly | 75012 Paris

PNR / Intercommunalités : un tandem managérial à recomposer ?

Un territoire, un projet, une dynamique contractuelle : indéniablement, Parcs Naturels Régionaux et intercommunalités partagent un même ADN. Mieux : purs produits de la politique d'aménagement du territoire des années 70 et ayant initialement vocation à développer les espaces ruraux marginalisés, les PNR ont sans doute préfiguré les contours du nouveau modèle intercommunal qui émerge, dans les années 90, sous l'impulsion des lois Joxe, Voynet et Chevènement.

D'un côté, on assiste à la montée en puissance continue des communautés et métropoles, aux responsabilités renforcées, aux ressources financières et humaines consolidées et aux périmètres étendus. De l'autre, le nombre de Parcs continue de croître du fait de l'intérêt que les élus leur manifestent compte tenu du modèle de développement qu'ils proposent. Dès lors, les intercommunalités comme les PNR sont réinterrogés à travers les modalités de leur action quotidienne en faveur du développement local, des services à la population, de la protection de la nature ou de l'animation territoriale.

La force des compétences des intercommunalités vs la souplesse des missions des Parcs, la gestion des services à la population des uns vs l'expérimentation territoriale des autres, mais aussi la planification, la gestion de contrats et de programmes ou les réponses aux appels à projets... Conjugués à la tendance au déploiement en complémentarité - parfois « en parallèle » - d'équipes d'ingénierie, ces « frottements » appellent les intercommunalités et les Parcs à faire un état des lieux de leurs relations et peut-être à repenser leur articulation et leur collaboration à l'aune d'un système d'acteurs et d'institutions locales qui a profondément évolué au cours de la dernière décennie.

C'est précisément l'ambition de ce colloque organisé conjointement par les managers territoriaux qui composent l'ADPNR et l'ADGCF : s'appuyer sur des exemples réussis de collaboration, de bonne répartition des rôles, de dispositifs fructueux de concertation entre élus ou DG pour envisager les ressorts d'un dialogue renouvelé entre les deux espaces de projet, ayant la même légitimité d'intervention, et proposer, *in fine*, une nouvelle vision de la coopération entre structures et entre managers au service du bien-être des habitants et de la préservation de notre environnement naturel.

Animation :
Nathalie PERRIER,
journaliste



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES



JEUDI 27 AVRIL 2023

9h00 > 16h00

80 rue de Reuilly | 75012 Paris

● 09h00 | Accueil.

● 09h30 | Ouverture.

● 09h45 | PNR/intercommunalités : un « partenariat » toujours aussi efficace ? **Jean-Pierre ROUSSELLE**, président de section et **Virginie LOBBEDEVY**, magistrate, Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes.

Donnant la possibilité à leurs communes membres de monter en compétences sur des sujets complexes et d'accéder à une ingénierie transversale, les PNR et les intercommunalités sont censées travailler leur articulation et leur complémentarité dans un souci de mise cohérence et d'efficacité des politiques locales. Un rapport récent de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion des PNR met précisément en lumière les modes collaboratifs éprouvés par les deux territoires de projet mais aussi les difficultés récurrentes qui émaillent leur « partenariat ».

> Échanges avec la salle

● 10h45 Table ronde | DG d'intercommunalité versus directeurs de PNR : comment s'approprier au quotidien ? **Jean-Charles de BELLY**, DGS de la communauté de communes Mad & Moselle, vice-président de l'ADGCF, **Matthieu CRUEGE**, directeur du PNR des Pyrénées Ariégeoises et **Frédéric TERRIEN**, directeur du PETR de Saverne, Plaine et Plateau.

La mission des cadres territoriaux qui pilotent et animent les territoires de projet et leur administration : organiser, sous l'impulsion des élus, la réponse de l'action publique aux changements écologiques, économiques et sociaux en mobilisant leur expertise et leur capacité managériale. Dans ce contexte, comment s'opère la collaboration entre les dirigeants techniques des communautés et PNR ? Quelles modalités pratiques ? Quelles mutualisations en matière d'ingénierie ? Quel partage des visées stratégiques ?

> Échanges avec la salle

● 12h15 | Déjeuner.

● 13h30 | L'articulation des territoires de projet : une clef pour refondre notre pensée aménagiste ? **Manon LOISEL**, cabinet Partie Prenante, enseignante à Sciences Po.

24 % de la superficie de notre pays est l'objet d'une « catégorisation » en espaces protégés. Or, à l'aune de l'urgence écologique, peut-on continuer à préserver spécifiquement certains espaces plutôt que d'intégrer l'exigence environnementale à toutes les configurations spatiales, dont les plus « urbaines » ? Comment sortir du registre des « vocations » pour penser de façon systémique le développement et la préservation de la nature ?

> Échanges avec la salle

● 14h30 Table ronde | PNR/intercommunalités : comment construire une inter-territorialité au service de la transformation écologique ? **Pascale GARCIA**, DGS de la communauté de communes de la Médullienne, **Aurélien HOICHEUX**, directrice PNR Médoc, **Céline DAVRIL-BAVOIS**, directrice du PNR des Ardennes, **Nicolas PERRI**, DGS de la communauté de communes Ardennes-Thiérache et **Philippe ANDLAUER**, directeur du PNR des Causses du Quercy, président de l'ADPNR.

Historiquement positionnés comme territoires de projet dédiés à la protection de l'environnement et au développement durable pour les uns, à l'aménagement et au développement économique et des services pour les autres, PNR et intercommunalités voient progressivement la question climatique s'ériger en leitmotiv général de toutes leurs politiques. Dès lors quelles réflexions organiser entre managers territoriaux, quelles nouvelles synergies expérimentées en matière d'ingénierie, quelles répartitions des tâches et quels nouveaux modes d'action proposer aux élus ?

> Échanges avec la salle

● 16h00 | Conclusion. **Fanny DURIEZ**, cheffe de service Développement des territoires, CNFPT.